

BULLETIN D'ADHESION ANNEE 2021

Association RE PART ⁽¹⁾

Association soumise à la loi du 1^{er} Juillet 1901 et au décret du 16 août 1901

A remplir par l'adhérent (*exemplaire à conserver par l'association*) :

Prénom

Nom

Adresse

Code postal Ville

Tel

Email@.....

Je déclare par la présente souhaiter devenir membre de l'Association **RE PART** ⁽¹⁾

A ce titre, je déclare reconnaître l'objet de l'Association :

«Soutien à l'organisation d'évènement sur le principe des Repair Café ; remise en état d'objet pour lutter contre le gaspillage et favoriser l'économie familiale; entraide et solidarité entre bénévoles, conseil, dépannage et la réparation d'objet de la vie courante ; ces interventions sont gratuites et sans garantie ou responsabilité des intervenants Siège social : Mairie de Puiseux en France, place Jean Moulin, 95380 Puiseux -en-France. Date de la déclaration : 6 octobre 2017».

Elle est désignée comme Référente pour l'activité de distribution de Paniers de Maraichers dénommée « Les Paniers de Puiseux »(La modification des statuts est en cours)

J'accepte de verser ma cotisation due pour la période de validité du 13 /02/2021 au 12/02/2022

Le montant de ma cotisation est de **5 €** (cinq euros)

Mode de paiement : Cheque Espèces

La Présidente :

Fait à Le.....

Signature (Faire précéder de la mention « Lu et approuvé »)

(1) RE PART est une Association soumise à la loi 1901 et au Décret du 13 Aout 1901. Elle est référencée à la Sous- Préfecture du Val d'Oise sous l'identification RNA : W952009396 /N° de Parution :20170041).

(2) Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion. Conformément à la loi « informatique et Libertés » du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux données personnelles vous concernant.

ATTESTATION de Cotisation

Association RE PART ⁽¹⁾

Atteste que :

Monsieur ou Madame

A régler la cotisation annuelle pour la période de validité du 13/02/2021 au 12/ 02 /2022 et est membre de l'Association **RE PART** ⁽¹⁾

Le montant réceptionné de la cotisation est de **5 €** (cinq euros)

Mode de paiement : Cheque Espèces

Cette Attestation a pour valeur de reçu.

La Présidente :

Fait à Le.....

Signature (Faire précéder de la mention « Lu et approuvé »)

(1) RE PART est une Association soumise à la loi 1901 et au Décret du 13 Aout 1901. Elle est référencée à la Sous- Préfecture du Val d'Oise sous l'identification RNA : W952009396 /N° de Parution :20170041) . Son Siège Social est : Place Jean Moulin 95380 Puiseux-en-France